

Image not found or type unknown



Reconnaissance d'un enfant hors mariage

Par **Axel Begos.**, le **18/04/2020** à **14:43**

Bonjour, j'ai un cousin qui est marié et demandé la naturalisation par mariage . Son dossier est enregistré bientôt ça va faire 1 an. Néanmoins il vient d'avoir un enfant hors mariage. Ma question est de savoir s'il déclare son enfant hors mariage auprès de l'état ça peut annuler sa demande de naturalisation.